



Match inaugural de la Cimenterie - Landerneau le 10/09/2016



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Septembre 2016

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

MERCREDI : 13h30 - 17h30

JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie

4 Route de Ty-Croas

Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02

Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr

Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire, présidente aux finances, budget, administration Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation culturelle, communication, bulletin municipal, bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers: 18

Gendarmerie: 02 98 85 00 82

EDF (dépannage): 0810 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU / Gardes médicales: 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Frelons asiatiques (SIPP):
06 80 60 33 75

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.

Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de la publication : Chantal Soudon. **Rédaction, mise en page, maquette,**

illustrations : Commission municipale du bulletin et Nastasia ANDRO (patrimoine)

Impression : MKS Communication **Crédits photos** : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune .

Le mot du maire



SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2-3
Infos pratiques	5-6
Vie communale et intercommunale.....	7-13
Vie associative	14 à 21
Patrimoine, Histoire et histoires.....	22 à 24

Sur la page de couverture de ce Keleier figure une photo prise le 10 septembre dernier lors du match de basket inaugural de la CIMENTERIE, la nouvelle salle de sports communautaire située à St Ernel à Landerneau.

Un bel équipement de 1500 places pouvant accueillir de nombreuses disciplines sportives jusqu'au niveau national.

Lors de ce match défilaient tour à tour à l'écran le nom des 22 communes membres de la Communauté et c'est un de ces moments que nous avons voulu capter. Chaque commune s'est, je pense, sentie fière de ce projet porté tous ensemble.

La Communauté de Communes prend de plus en plus de place dans l'organisation de notre territoire. La loi nous y incite fortement certes et certains peuvent y voir un déshabillage de l'entité communale. J'y vois pour ma part un moyen de faire mieux et plus, chacun pouvant garder une place et une identité propre.

C'est dans ce cadre que va s'élaborer le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) au cours duquel il est proposé à chacun de participer dans le cadre d'une 1^{ère} réunion publique qui aura lieu à la Salle Pierre Abéguilé le lundi 10 octobre. Venez nombreux apporter votre contribution à ce projet !

Chantal Soudon

War golo ar C'heleier-mañ e weler ur poltred hag a oa bet tennet da-geñver ur c'hrogad basket evit digoradur ar SIMANTEREZH, sal-sportoù nevez ar gumuniezh, e Sant-Ernel, e Landerne. Ur vrav a sal, gant 1500 a blasoù, hag a c'hell degemer sportoù a-leizh, betek al live broadel.

E-pad ar c'hrogad-se e oa bet gwelet tro-ha-tro ouzh ar skramm anvioù an 22 gumun a zo er Gumuniezh, hag unan eus ar frapadoù-se a oa bet fellet deomp tapout. Krediñ a ran e oa fier pep kumun gant ar raktres-se kaset da benn asambles.

Muioc'h-mui a blas a vez kemeret gant ar Gumuniezh-kumunioù en aozadur hor c'horn-bro. Broudet e vezomp ken-ha-ken gant ar lezenn, a-dra-sur, met darn a wel en dra-se un doare da ziwiskañ ar c'humunioù. Evidon-me e welan aze ur doare d'ober gwelloc'h ha muioc'h, ma c'hell pep hini anezho mirout he flas hag he identelezh.

Gant ar Gumuniezh-kumunioù e vo savet SLKE (steuñv lec'hel ar c'hêraozañ etrekumunel). Kinniget e vo da bep hini kemer perzh el labour-se gant un emvod foran kentañ hag a vo er Sal Pêr Abegile d'al Lun 10 a viz Here. Deuit stank da sikour sevel ar raktres-se !

Chantal Soudon

Elections— 2017 : année électorale

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 pour voter à La Martyre à partir du 1er mars 2017.

La mairie fermera le samedi 12 novembre mais restera ouverte au public le jeudi 10 novembre, toute la journée, et, le samedi 24 décembre.

Agenda

Agenda des évènements locaux

Dimanche 9 octobre à 15 h 00 :

Conférence de l'APEVE « Trésor à transmettre »
Salle communale St Pierre à Ploudiry

Lundi 10 octobre à 19 h 00 :

Réunion publique Plan Local d'Urbanisme Inter-communal à la Salle Pierre Abégüilé

Dimanche 16 octobre à 12 h 00 :

Kig ha farz du Club des bruyères
À la Maison du Plateau

Samedi 22 octobre à 12 h 00 :

Repas des anciens offert par le CCAS de la commune
Au restaurant l'Auberge'in à Ty-Croas

Samedi 5 novembre de 10 h 30 à 12 h 00 :

Collecte de journaux par l'APE des parents de l'école publique

Hangar communal, route d'Irsiry

Samedi 19 et dimanche 20 novembre toute la journée :

Expo-vente des œuvres de Fons de Kort
À la Maison du Plateau

Dimanche 20 novembre à 14 h 00 :

Loto du Club de handball
Salle de sport de Ploudiry

Dmanche 20 novembre à 12 h 00 :

Repas du Téléthon organisé par l'amicale des retraités de Loc Eguiner
Salle communale de Loc Eguiner

Samedi 10 décembre toute la journée :

Marché de Noël d'A Tout'Art
Nombreux exposants d'objets artisanaux
Salle Pierre Abégüilé

Samedi 17 décembre de 10 h 30 à 12 h 00 :

Collecte de journaux par l'APE des parents de l'école publique
Hangar communal, route d'Irsiry

Horaires des messes

Dimanche 9 octobre à 10 h 30 à Ploudiry
Dimanche 16 octobre à 10 h 30 à Tréflévenez
Dimanche 23 octobre à 10 h 30 à Loc-Eguiner
Dimanche 30 octobre à 10 h 30 au Tréhou
Mercredi 1er novembre à 10 h 30
Messe de la Toussaint à La Martyre
Dimanche 6 novembre à 10 h 30 à Ploudiry
Dimanche 13 novembre à 10 h 30 à La Martyre
Messe des anciens combattants
Dimanche 20 novembre à 10 h 30 à Loc Eguiner
Messe des anciens combattants
Dimanche 27 novembre à 10 h 30 à Tréflévenez
Dimanche 4 décembre à 10 h 30 au Tréhou
Dimanche 11 décembre à 10 h 30 à La Martyre
Dimanche 18 décembre à 10 h 30 à Ploudiry
Samedi 24 décembre à 19 h 00 au Tréhou
Veillée de Noël
Dimanche 25 décembre à 10 h 30 à Tréflévenez
Dimanche 1er janvier à 10 h 30 à La Martyre
Dimanche 8 janvier à 10 h 30 à Loc-Eguiner
Dimanche 15 janvier à 10 h 30 à Ploudiry

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial) est disponible dans toutes les églises du Plateau.

Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Les horaires des messes peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper

<http://catholique-quimper.cef.fr>

Vous y trouverez quelques indications qui vous aideront à trouver les contacts utiles pour une célébration chrétienne à l'église : baptême, mariage, funérailles.



COUPES DE BOIS Saison 2016-2017

Des arbres appartenant à la commune sont à maturité pour être coupés.
Une nouvelle liste de personnes intéressées pour acheter le bois sera constituée.
Vous pouvez d'ores et déjà vous signaler en mairie.

Suivant les chantiers, la commune vend du bois sur pied ou du bois déjà abattu.

Les tarifs du bois à emporter :

Bois déjà abattu
et à débiter : 45 € la corde
Bois sur pied : 30 € la corde

Prochaines réunions de Conseil municipal

Le vendredi 21 octobre à 20 h 00 et

Le vendredi 2 décembre à 20 h 00

à la mairie

Agenda du GRPP



Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi			
Date	Heure	Lieu	Rdv
16/10/16	14H	Plouvien	Parking derrière l'église Rte de Lesneven Covoiturage St Eloi 13H15
30/10/16	14H	Logonna Daoulas	Parking de Men Gleuz Covoiturage Intermarché 13H15
13/11/16	14H	Sizun Lac du Drennec	Parking du barrage Covoiturage Intermarché 13H15
27/11/16	14 H	Ploudiry	16H00 Assemblée générale
11/12/16	14H	Lesneven	Parking de la piscine Covoiturage St Eloi 13H30
Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi			
Date	Heure	Lieu	Rdv
06/10/16	14H	Le Drennec	Bourg Covoiturage Magasin vert 13H30
20/10/16	14H	Landerneau	Parking de St Ernel
03/11/16	14H	St Thégonnec	Parking Bas Bourg Covoiturage Magasin vert 13H15
17/11/16	14H	Logonna Daoulas	Place du marché Covoiturage Intermarché 13H15
01/12/16	14H	Cléder	Parking de Kerfissien Covoiturage Magasin vert 13H15
15/12/16	14H	Saint Eloy	Bourg Covoiturage Intermarché 13H15
Randonnées traditionnelles du Mardi après-midi			
Date	Heure	Lieu	Rdv
11/10/16	14H	Plougastel Le Passage	Covoiturage Intermarché 13H15 Parking Leclerc 13H45
25/10/16	14H	Trémaouézan	Bourg
08/11/16	14H	Sizun	Bourg Covoiturage Intermarché 13H15
22/11/16	14H	Dirinon	Bourg Covoiturage Intermarché 13H30
06/12/16	14H	St Thonan	Bourg Covoiturage Magasin vert 13H30

Actualité info

Etat civil du 3^{ème} trimestre 2016

Naissances :

Le 22 juillet : Molly, Eileen, Mona BISSON CORBEL, 18 Rue des Ormes

Le 12 septembre : Ewen DIDIERJEAN, 5 Route de Ty-Croas

Décès :

Le 15 août : Marie, Scolastique MADEC épouse CASTEL, Keravel

Urbanisme enregistré en mairie

Dépôt de permis de construire

Hangar avec panneaux photovoltaïques, Traon Perenez par Michel TROADEC de Traon Perenez

Maison, Rue de l'enclos par Régis et Stéphanie RIOU de Ploudiry

Dépôt de déclaration préalable

Remplacement des huisseries fenêtres et porte, 11 Route de Ty-Croas par Jérôme BAUDOIN

Remplacement de toiture sur remises, 5 Place de l'église par Karin GOURBET

Abri de jardin, Ty-Croas par Christophe TRAIN

Muret et clôture, 6 Aux vieux chênes par Gaëtan CHOPIN

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie

Analyse d'eau

Prélèvement du 27 juillet 2016 bourg de Ploudiry : Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2/
Chlore total : 0.1 mg/LCl2
pH : 7 unité pH - Nitrates : 18 mg/l
Eau prélevée conforme aux limites de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

Du nouveau pour l'assainissement non collectif !

Lors des contrôles des installations d'assainissement non collectif réalisés sur la commune, plusieurs se sont révélés « **Non conformes avec danger pour la santé des personnes** », avec en conséquence une obligation de réaliser des travaux de mise aux normes.

Ces travaux peuvent désormais faire l'objet de subventions accordées par l'Agence de l'Eau **au taux de 60% sur un montant plafond de 8500€ TTC (soit 5100 € d'aide maximum)**.

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

Ouvrages (fosse) existants avant le 09/10/2009 pour des immeubles achetés avant le 01/01/2011
fourniture d'une étude de sol et de filière travaux réalisés par une entreprise professionnelle

De plus, dans la cadre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) de la Communauté de Communes, un complément de **30 % du reste à charge** (avec un plafond de 2000€) peut être accordé sous conditions de ressources.

Le service Assainissement de la Communautés de Communes (02.98.85.49.66) est à votre disposition pour tous renseignements, notamment pour vérifier votre éligibilité avant de réaliser des travaux.

EXCES de VITESSE DANS LE BOURG

Plusieurs dispositifs ont été mis en place dans le bourg pour tenter de limiter la vitesse :

Limite générale à 50 km/h,
réduite à 30 km/h dans le plein centre
Priorité à droite dans son ensemble
Ralentisseurs et « coussins berlinois »
Radar pédagogique itinérant

Le tout relayé par de nombreux panneaux de signalisation...

Il semblerait que tout cela ne soit pas visible ou n'ait aucun effet sur certains.

Nous en appelons donc à **la responsabilité de tous pour faire en sorte d'assurer le maximum de sécurité pour tous les usagers de nos chaussées.**

journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.
Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.



Informations pratiques

Rappels utiles

La plantation des arbres et arbustes en limites séparatives

L'article 671 du Code civil fixe les règles suivantes. Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Cette distance est de :

♦ 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres

♦ 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

L'objectif est d'éviter de faire de l'ombre au voisin ou qu'il ait à ramasser les feuilles et fruits tombés de l'arbre dans son jardin ou que l'arbre endommage la clôture en cas de chute.

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le **domaine public** : vos arbres ou haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Récupération des déchets sur la commune

Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Le calendrier des tournées est disponible en mairie ou sur le site de la commune.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES MARDI 1er NOVEMBRE 2016

Le mardi 1er Novembre étant férié, la collecte des ordures ménagères, sur l'ensemble du territoire de la commune sera avancée au **lundi 31 Octobre, à partir de 5 heures**. Les personnes concernées sont invitées à sortir leur bac vert la veille au soir aux endroits habituels.

Commande de conteneurs à ordures ménagères et composteurs

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

☎ 02 98 21 34 49 // Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

TARIFS :

Bacs verts (ordures ménagères) : 120 l : 10 € // 180 l : 12 € // 240 l : 15 € //

Bacs jaunes (déchets recyclables) : 240 l : 15 €

Composteurs : 300 l : 20 € // 600 l : 25 € // 800 l : 30 €

Baby-sitting

Si vous souhaitez faire garder votre enfant par un jeune des communes du Plateau, vous pouvez vous adresser au Syndicat du plateau (02 98 25 16 52) et ainsi vous bénéficierez de la liste « baby-sitting » à jour.

Certificat d'économie d'énergie

En allant sur le site « mesampoules.fr » vous pouvez recevoir gratuitement jusqu'à 10 ampoules LED en fonction de vos revenus. Profitez de cette opération qui se déroule jusqu'au 1er novembre 2016.

Communiqués divers

Le SCOT

Le SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest. Ce document cadre concerne Brest métropole et les communautés de communes du Pays de Lesneven - Côtes des Légendes, du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de l'Aulne Maritime et de la Presqu'île de Crozon.

Le premier SCOT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest a été présentée lors de réunions publiques qui se sont déroulées au cours de la seconde quinzaine de septembre 2016.

Ces réunions ont permis de prendre connaissance et d'échanger sur les orientations qui serviront de base pour le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux.

Le document du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

Modification des horaires de la Sous-Préfecture de Brest : Ouverture des guichets

↳ Titre de séjour : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

↳ carte grise, permis de conduire et réglementation générale : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 (fermeture le vendredi).

Cette fermeture, une matinée par semaine, sera consacrée à l'instruction des demandes de permis de conduire, et à pour objectif de réduire nos délais de délivrance de permis.

Conduite Séniors

Dans le cadre de la prévention, la caisse locale Groupama « Landerneau Bro Elorn » organise une réunion sur la conduite automobile : le **mardi 11 octobre 2016 à St Urbain de 14 h 00 à 17 h 00**. Plusieurs thèmes seront abordés :

Révision du code de la route, nouveaux panneaux, nouvelles règles de circulation, santé, constat amiable....Ouvert à tous et gratuit.

Service d'accueil unique des justiciables (SAUJ) de l'arrondissement judiciaire de Brest

Ce service regroupe un accueil unique du Tribunal de Grande Instance de Brest, du Tribunal d'Instance de Brest ou de Morlaix, des Conseils des Prud'hommes de Brest ou de Morlaix. Vous y recevrez une information précise, pourrez recourir à des modes diversifiés de résolution des conflits (conciliation, médiation), serez renseigné sur le déroulement des procédures.

↳ SAUJ du Tribunal de Grande Instance de Brest,

32 Rue de Denver - CS 91948-29219 BREST CEDEX - ☎ 02 98 33 78 00

↳ SAUJ du Tribunal d'Instance et du Conseil des prud'hommes de Brest,

150 Rue Ernest Hemingway - CS 51864 -29218 BREST CEDEX 2 ☎ 02 98 20 75 10

↳ SAUJ du Tribunal d'Instance et du Conseil des prud'hommes de Morlaix,

6 Allée du Poan Ben, 29679 MORLAIX CEDEX ☎ 02 98 88 03 47

Vente des pavillons Armorique Habitat Rue de l'enclos et Route de Landerneau

Dans un but de favoriser l'accession à la propriété et en partenariat avec la commune, Armorique Habitat propose aux locataires de son parc d'acquérir leur logement sur La Martyre, Route de Landerneau et Rue de l'enclos.

Cette offre ne s'adresse qu'aux locataires occupants du logement quand il s'agit d'un bien habité. Par ailleurs, les logements vacants sont également proposés à la vente, et ce à toutes personnes intéressées, passé un délai de priorité de 2 mois accordé aux locataires du parc d'Armorique Habitat.

Pour tout renseignement, contacter Maud QUILLVERE ☎ 02 98 85 42 32

Au fil des conseils municipaux

Séances du 17 juin et du 9 septembre 2016

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

Vote des tarifs au restaurant scolaire

Le conseil municipal vote la reconduction des tarifs pour la prochaine année scolaire, à savoir :
3.45 € le tarif régulier - 5.35 € le tarif enfant extérieur – 5.94 € le tarif occasionnel ou tarif adulte.

Forfait à l'école St Joseph

Le Conseil vote un forfait de 640.66 € par élève pour les 41 élèves de La Martyre qui étaient scolarisés à l'Ecole St Joseph durant l'année scolaire 2015-2016.

Achat des œuvres de Fons de Kort

Le Conseil décide d'acheter une partie des dessins de Fons de Kort qui concernent La Martyre, ayant fait l'objet d'une exposition en 2013 au Point I, pour une somme globale de 2000 € (50 € le dessin).

Convention pour l'apprentissage de la langue bretonne en maternelle

Les élèves de l'école maternelle publique de Ploudiry bénéficient d'heures d'initiation à la langue bretonne, dispensée par une association habilitée. Ce dispositif a fait l'objet d'une convention financière qui sera signée avec le Conseil Départemental. Les communes de La Martyre et de Ploudiry participent chacune pour une somme estimée à 299.85 €, soit 30 séances d'une heure par classe.

Choix du prestataire pour le site internet

Le site de la commune date de 1998. Son graphisme et sa conception sont à rajeunir.

Le Conseil choisit de travailler avec Ti-Ker Net, qui a fait le site du Syndicat du Plateau et celui de la commune de Ploudiry.

Coût de la prestation (conception, réalisation, formation) : 1740 € HT avec un forfait annuel d'hébergement de 450 € TTC.

Participation à l'Ecole de musique du Pays de Landerneau

La Commune participera à hauteur de 90 € par élève et par an aux frais de formation des élèves résidant à La Martyre sous certaines conditions. A savoir : les élèves de moins de 18 ans et suivant un parcours global de musique. Cette convention s'appliquera pour les 3 années scolaires à venir.

Lotissement Lann Ar Merzher

La commune signe une convention avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère) réglant la participation financière de la commune et du Syndicat pour les travaux de desserte des réseaux du lotissement (réseaux d'éclairage public, de basse tension et des communications électroniques). Soit un total de travaux HT de 99000 €. La participation communale s'élève à 47000 €.

Il est décidé de souscrire un emprunt de 300 000 € sur une durée de 3 ans auprès du Crédit Mutuel de Bretagne afin de financer les dépenses du lotissement estimées à 350 000 €.

DES NOUVELLES DU LOTISSEMENT COMMUNAL LANN AR MERZHER

Les travaux de viabilisation du lotissement, Route de La Roche, ont démarré le 29 août dernier et s'achèveront avant Noël.

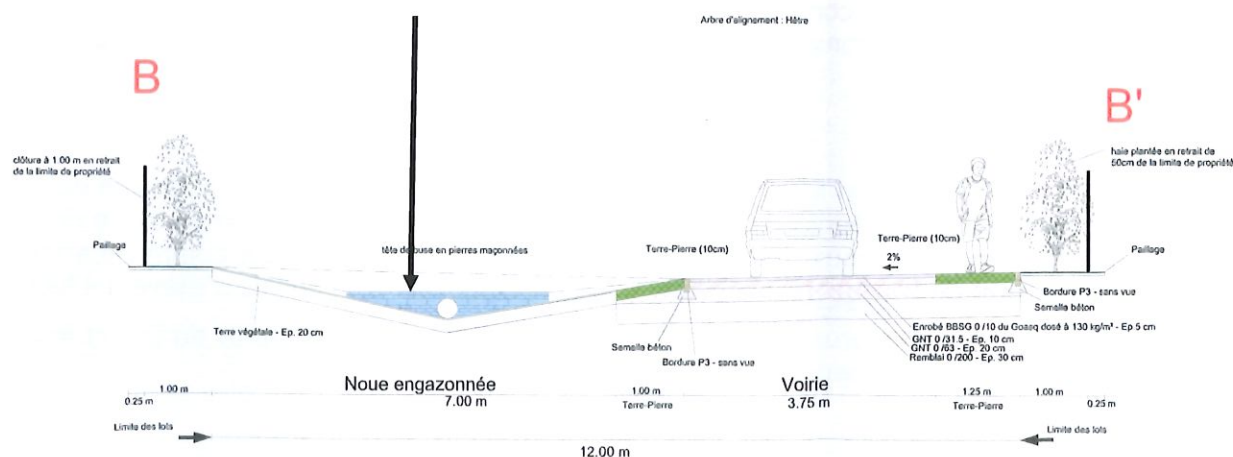
Les bonnes conditions météorologiques ont servi favorablement le chantier de terrassement.

Les réseaux (eaux usées, eau potable, téléphone, basse tension et eaux pluviales) seront installés pendant les mois de septembre et octobre (photos ci-dessous). Suivront la confection des murets et divers travaux de maçonnerie vers la deuxième quinzaine de novembre. Puis la plantation et l'engazonnement termineront le chantier.

Le lotissement est traversé dans son centre par une voie piétonne qui reliera la route de La Roche à celle de Ploudiry en longeant la propriété du Syndicat du Plateau. Cette voie piétonne, ainsi que la majorité des lots, seront délimités par des talus plantés par la commune. Les essences seront locales (chênes, noisetiers, frênes...) pour créer une ambiance végétale s'intégrant parfaitement dans l'environnement naturel.



Une noue collectera les eaux pluviales en provenance des accès, stationnements et toitures. Ces eaux seront rejetées dans les fossés existants le long de la Route de La Roche.



Les élus ont retenu un prix de vente de 37 € le m², prix très compétitif sur notre territoire.
 Les premiers permis de construire pourraient être déposés pour la fin de l'année sauf imprévu.
 7 lots sont déjà pré-réservés.

LA MARTYRE LOTISSEMENT COMMUNAL

Dans un environnement paysager et proche de tous services et équipements
 22 lots allant de 517 m² à 862 m²

Prix de vente : 37 €/m²

Pour tous renseignements, contacter la mairie : 02.98.25.13.19 ou mairie@lamartyre.fr



Date : 2008/02/16
Bureau d'études
ING Concept
 Ingénieur d'Architecture - Géomètre
 15, rue Paul Laffitte
 29 490 LANOUVISTAU
 Tél : 02 98 00 43 87



PAYS DE
LANDERNEAU-DAOULAS



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PARTICIPEZ à l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas

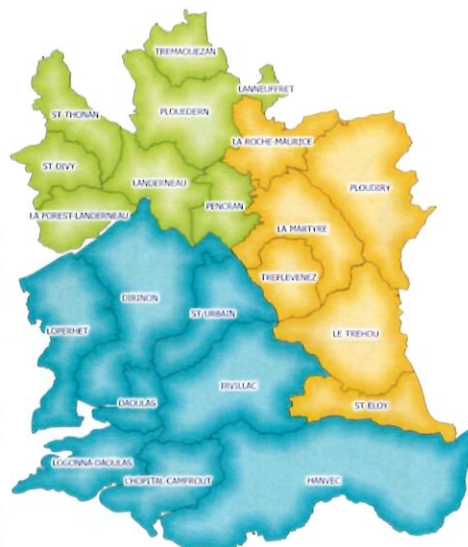


Le PLUi : notre projet commun, notre territoire de demain

Le PLUi constitue le futur document d'urbanisme commun à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas.

Il est à la fois :

- un **outil de projet** : il dessinera le visage de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas de demain
- et un **outil réglementaire** : il déterminera l'occupation des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal et définira les droits à construire de chaque parcelle, ainsi que les conditions dans lesquelles des constructions qui peuvent y être édifiées



Des réunions publiques ouvertes à tous

Afin de construire ensemble le diagnostic et partager les enjeux de demain de notre territoire, ces réunions se dérouleront en 2 temps : **une présentation synthétique de la démarche de PLUi et des grands éléments du diagnostic territorial, suivie d'un temps d'échanges et de discussions autour des sujets présentés.**

**Mercredi
5 octobre 2016**

19h, Espace Jean Kernéis
Daoulas

**Jedi
6 octobre 2016**

19h, Centre culturel le
Family
Landerneau

**Lundi
10 octobre 2016**

19h, salle Pierre Abégüilé
La Martyre

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas – Service Urbanisme

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex
Contact : Angéline MEROUR
Tel. 02 98 21 77 62 - angeline.merour@ccpld.bzh

Relais Parents Assistants Maternels

Le Relais est un service gratuit, de proximité, et pour tous.

Ce service est financé par vos communes, la CAF et le Conseil Départemental, et géré par l'association Don Bosco

Vous êtes parent ou allez le devenir, vous recherchez un mode d'accueil, vous trouverez au Relais :

Des renseignements sur :

- Les différents modes de garde (individuel ou collectif),
- La liste et les disponibilités des assistants maternels,
- Vos droits, et les aides dont vous pouvez bénéficier,
- Vos devoirs et droits d'employeur,
- des contrats de travail et le contrat d'accueil.

Un accompagnement et un soutien :

- Dans vos démarches administratives,
- Dans votre rôle de parent.

Vous êtes ou souhaitez devenir assistant maternel ou garde d'enfant à domicile, le Relais :

Vous informe sur :

La professionnalisation (l'agrément, formation...)
Vos droits et obligations en tant que professionnel.

Vous informe sur :

Vos droits, et devoirs de salariés,
Les contrats de travail, le contrat d'accueil.

Vous propose :

Des temps d'informations, d'échanges autour de vos pratiques professionnelles,

Pour les enfants, le Relais c'est aussi :

Des temps d'éveil à partager avec l'adulte qui l'accompagne (assistant maternel, garde à domicile, parent...),

Des espaces aménagés et sécurisés pour vivre des temps ludiques et profiter avec d'autres d'activités et jeux variés,

Un lieu de socialisation et de découverte pour lui, et un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.

Planning du Relais :

Lundi	9h30-11h30	13h30-17h
	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	13h30-18h
Mercredi	9h30-11h30	13h00-18h
Jeudi	9h00-12h30	Temps administratif
Vendredi	9h30-11h30	13h00-16h
	Fermeture les semaines paires	
samedi	6 animations par an, pour les enfants parents et professionnels	

Permanence en itinérance – Accueil téléphonique et/ou physique
Rendez-vous physique – itinérance possible
Animations en itinérance

Permanence en itinérance		
mardi	PENCRAN	Jardin d'enfants
	LA MARTYRE	Syndicat du Plateau
jeudi	ST DIVY	Garderie périscolaire
	ST THONAN	Maison de l'enfance

Permanences de septembre à décembre

mardi	PENCRAN	06/09	20/09	04/10	18/10	15/11	29/11	13/12
	LA MARTYRE	13/09	27/09	11/10	08/11	22/11	06/12	
jeudi	ST DIVY	08/09	29/09	03/11	17/11	01/12	15/12	
	ST THONAN	22/09	06/10	10/11	24/11	08/12		

Animations programmées

Le jeudi 05/09 : Sortie découverte à la Maison de la Rivière de Sizun (balade aménagée au bord de l'Elorn, aquariums, expositions permanente et temporaire des peintures de Lucien Pouedras (mémoire de campagnes bretonnes).

Le mercredi 05/10 : Exposition Chagall à Landerneau

Les lundis, mercredis et vendredis : Lecture, jeux libres et échanges avec les lieux collectifs. Projets en constructions.

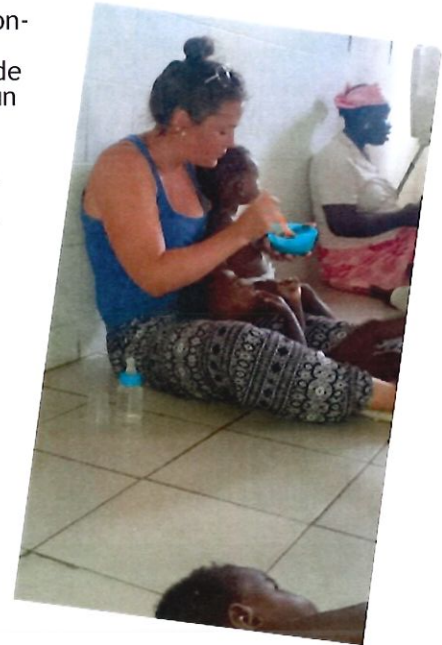
Le samedi 15/10 : animation découverte à définir

Compte-rendu de l'appel à projet 2016

Nous sommes Elodie Lebec originaire de Normandie et Anaïs L'Errol originaire de La Martyre. Nous nous sommes connues dans notre formation d'Auxiliaire de Puériculture, en faisant connaissance nous relevons un rêve commun de faire une mission humanitaire.

C'est avec l'association « Vivre Ensemble » que nous avons concrétisé notre projet, basé à Changé près du Mans. Elle intervient au Sénégal à Mbour en créant une pouponnière en 2002 pour accueillir temporairement des enfants privés de leur maman.

Nos principales missions étaient d'accompagner les Tatas « nom donné aux employées de la pouponnière » dans les tâches de la vie quotidienne auprès des enfants, de donner les repas, généralement un bol d'un mélange de légumes et poisson suivi d'un biberon d'eau. L'hygiène des enfants, douchés à chaque change de couche, couche qui est en tissu et qui demande un certain entraînement pour la positionner

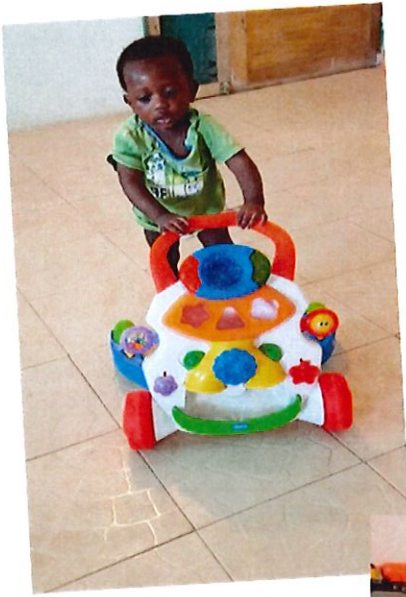


Pour les plus petits, promenade autour de la pouponnière en portage africain



Pour les plus grands, piscine et plage





Une salle de motricité mise à disposition des bénévoles, nous permet de faire découvrir à des petits groupes d'enfants de nouveaux jeux et activités



Pendant nos jours de repos, nous avons pu visiter un peu le pays et nous familiariser avec les coutumes du Sénégal



Désert de Lompoul



Ile de Gorée (autrefois Ile des esclaves)



Nguel soirée de danses traditionnelles

Nous remercions la commune de La Martyre, qui a participé à notre projet en faisant un généreux don à l'association, qui en a vraiment besoin.

Pour l'année 2017, le Conseil municipal a décidé de renouveler cet appel à projets : une subvention de 200 € sera octroyée à une association dans laquelle un jeune de La Martyre s'impliquera personnellement dans le cadre d'une action humanitaire.

Demande motivée par lettre et dépôt d'un dossier en mairie avant le 31 mars 2017

Nouvelle activité : la Capoeira

Enseignée par Gaspar Hellmes



Qui vous accueille à la salle Pierre Abéguilé le **vendredi soir**

19 h 00 - 19 h 45	Enfants (7-14 ans)	165 euros
19 h 45 - 20 h 30	Ado et Adultes (à partir de 15 ans)	175 euros

3 essais offerts
Cours mixtes

Union Objectif Force et détermination

Gaspar (Pipoca)
Info 07.68.24.54.72

Association Alcateia Capoeira Bretagne
Outlook.com Alcateia-Capoeira-Bretagne@outlook.com

Originaire du Brésil, la capoeira est à la fois une lutte et une danse, une défense personnelle, un sport, une thérapie du corps, une culture populaire, un folklore et bien plus encore. C'est un moyen de s'explorer, de se découvrir et de se surpasser. Inventée par les esclaves pendant la traite négrière, la capoeira est l'expression d'un peuple opprimé, à la recherche de survie, de liberté et de dignité.

Bénéfique pour la santé, la pratique régulière de la Capoeira développe et améliore les qualités suivantes :

la résistance	le capoeiriste a besoin d'un maximum d'énergie durant le jeu avec son adversaire pour être préparé à réagir rapidement.
l'agilité	le capoeiriste apprend à transformer ses mouvements de n'importe quelle position, à tout moment.
la flexibilité	le capoeiriste travaille ses mouvements à amplitude maximale
la rapidité	le capoeiriste doit pouvoir déjouer le plus possible l'adversaire.
l'équilibre	le capoeiriste doit savoir maîtriser le maintien du corps pendant des mouvements complexes.
la coordination	le capoeiriste doit savoir allier mobilité et stabilité en permanence
le rythme	le jeu est mené par la musique et les chants. La vitesse des mouvements doit s'accorder au rythme de la musique.

Mais le corps n'est pas le seul à tirer profit de la capoeira. L'aspect émotionnel y gagne aussi, ainsi ce sport développe :

la maîtrise de soi	le capoeiriste se libère de sa timidité, du stress et de l'agressivité.
la concentration	votre attention aux mouvements de l'adversaire doit être constante.
la persévérance	la maîtrise parfaite des coups vient après beaucoup de pratique.
le courage	peu à peu, la peur d'exécuter certains mouvements acrobatiques est vaincue.
la créativité et la ruse	afin de déjouer votre adversaire par des séquences de mouvements inattendus.

Maison des Enfants de Kerbrug

Cet été le centre était ouvert du 6 juillet au 29 juillet et du 16 août au 31 août.

Des activités étaient proposées à la journée ou à la demi-journée suivant les thèmes suggérés chaque semaine : cheval de trait breton, le monde enchanté, la poste, l'océan, les tribus amérindiennes, le vent et dans la nature.



En parallèle des camps étaient organisés à Plouigneau pour les 6 ans, à Penmarch pour les 7-9 ans et les 9-11 ans. Les plus jeunes ont découvert la ferme et ses animaux tandis que les grands ont fait de la pêche à pieds, du surf, balade en bateau, visite de haliotika et équitation.



La Maison des Enfants a rouvert ses portes pour la rentrée
le 1er septembre. Nous accueillons les enfants :

Périscolaire : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 - 9h00 et de 16h30 - 19h00

Mercredi 7h30- 9h00 et 13h00 -18h30

Centre de loisirs :

Vacances de 7h30 à 18h30

Pour plus de renseignements, s'adresser à La Maison des Enfants 02 98 25 15 69

Centredeloisirs@orange.fr

Inscription obligatoire en ligne sur www.sipp.bzh

Bibliothèque

C'est la rentrée : la bibliothèque rouvre !

La bibliothèque reprend ses horaires d'ouverture à partir du 1er septembre :



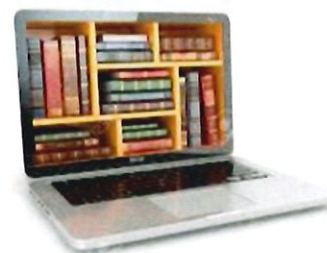
Mardi de 20h30 à 21h30 (le 1er et 3ème de chaque mois)
Mercredi de 10h30 à 12h00
Jeudi de 16h30 à 18 h00
Vendredi de 16h45 à 18h15
Dimanche de 10h30 à 12h00.

Qui dit rentrée dit aussi rentrée littéraire. A cet effet des achats vont être effectués pour étoffer les rayonnages. Si vous souhaitez que la bibliothèque fasse l'acquisition d'ouvrages

Les services de la bibliothèque à votre disposition :

A l'heure du numérique, le Département a mis à disposition des habitants du Finistère par le biais des bibliothèques, une sélection impressionnante de ressources documentaires, consultables de n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone, gratuitement.

Ce dispositif de lecture interactive englobe des domaines très variés : cinémathèque de Bretagne (22800 films et 4500 photos), plateforme d'auto-apprentissage (langues étrangères, code de la route, musique...), le kiosk (plus de 800 magazines accessibles le jour même de leur parution), la souris qui raconte (lecture interactive), planète Nemo (site de jeux ludo-éducatifs pour les 3-8 ans), cité de la musique (45000 documents), 1D TOUCH (plus d'un million de titres à l'écoute, avec 50 000 artistes de 7000 labels indépendants)...



L'équipe vous rappelle qu'avec votre abonnement à la bibliothèque il est possible que vous ayez accès **aux ressources en ligne** de la bibliothèque du Finistère, si vous en faites la demande.

Avec ces ressources, dont certaines ont été mises à jour pendant les vacances, petits et grands pourront découvrir, lire et apprendre. Pour compléter ce panel pédagogique la bibliothèque s'est dotée d'un second poste informatique dédié aux usagers.

La bibliothèque met à votre disposition gratuitement un poste informatique en libre accès afin que vous puissiez :

Naviguer sur le web, utiliser un traitement de texte, un tableur ou tout autre usage bureautique avec la suite bureautique "Libre Office"

Se connecter à votre e-bibliothèque ou tester cet outil

Ouvrir et lire des PDF

Brancher une clé USB

Save the date : Assemblée générale !

Assemblée générale de la bibliothèque : 15 novembre 2016 à 20h30 à la bibliothèque

Vous êtes tous et toutes cordialement invités, que vous soyez adhérent ou non.

Contact : Bibliothèque, 4 route de Ploudiry, 02.98.25.13.01, bibliothequedelamartyre@orange.fr

Ener'Gym

Afin de prendre soin de vous, de vous accorder du temps rien
que pour vous,

l'association ENER'GYM vous propose diverses activités :

Gym enfants

Gym tonique et modérée

Pilates

Gym bien-être et gym douce

Maison du Plateau – La Martyre



N'hésitez pas à venir tester pour choisir ce qui vous convient.

La cotisation est valable pour plusieurs animations.

Les inscriptions se font avant ou après les séances.

Un certificat médical d'aptitude est obligatoire.

Contacts : Mithé → 02 98 25 14 55 ou 06 64 79 14 55

assogymlamartyre@gmail.com

Ploudiry Sizun Handball



C'est reparti !



Seniors Filles 1 : Prénationale

Debout de gauche à droite : Emmanuel Courteaux (Coach), Nolwenn Croguennec, Adeline Léon, Alice Tourbot, Céline Vandamme et Elise Béon

Accroupies de gauche à droite : Camille Pape, Nadine Roue, Fanny Croguennec, Anaïs L'Errol, Emilie Tanguy et Emmanuelle Tourbot

L'heure de la reprise du championnat a sonné pour toutes les équipes du Ploudiry Sizun Handball. Une vingtaine d'équipes auront rendez-vous tous les week-ends pour défendre les couleurs du club dans leur championnat respectif.

Le club recherche des joueur(se)s dans toutes les catégories ainsi que des bénévoles. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact en envoyant un mail à : ploudiry.sizun.handball@gmail.com ou rendez-vous sur notre site internet : ploudirysizunhandball.e-monsite.com

TOURNOI HAND-BALL DES JEUNES BRASSEURS STRASBOURG - 14 ANS

Voilà un an, les coachs des - 14 ans filles et gars (Gwendolyne BIHAN, Fanny CROGUENNEC, Gwen LE NY, Irène VAILLANT) ont proposé aux jeunes de participer au tournoi des jeunes brasseurs à STRASBOURG.

Pour financer ce voyage dans son intégralité, des manifestations ont été réalisées :

Soirée théâtrale avec la troupe « Trou de mémoire » de PLOUEDERN, opération ferraille, vente de pizzas, gâteaux, crêpes, bracelets. Nous avons également fait appel à des sponsors pour des aides financières et matérielles (goûter et repas lors du voyage).

Les handballeurs sont partis motivés et enthousiastes, le vendredi 17 juin au soir direction l'Est de la France, pour un week-end sportif et festif.

Après les matchs du samedi, ils ont encore trouvé un peu d'énergie pour assister à la soirée fiesta (repas et soirée dansante). Et c'est pour une très courte nuit, qu'ils ont rejoint les autres clubs dans la salle omnisports de SCHILTIGHEIM.

Le dimanche, les matchs ont repris pour les garçons et l'équipe 2 filles en poule de consolante, l'équipe 1 filles en championnat.

Puis le départ a sonné à 19h. Après un arrêt dînatoire dans un fast-food, direction le Finistère où nous sommes arrivés le lundi au petit matin.

Ce ne fût pas un week-end de tout repos, mais une bonne expérience tant dans la préparation du projet tout au long de l'année, que le week end passé entre amis.



Le Plateau en folie



Vendredi 25 novembre
2016

Assemblée Générale

Après un carnaval très réussi, l'association du Plateau en folie organise son assemblée générale le **vendredi 25 novembre à 19 h** à la **salle communale St Pierre de**

Ploudiry.

A la fin de l'assemblée, un pot sera offert à tous les participants.



Alnitak

Avec le retour des longues nuits, l'association Alnitak reprend ses activités régulières : Les prochaines réunions mensuelles à la MPT de Landerneau se tiendront à 21h les vendredis 16 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

Depuis cette année, l'association dispose aussi d'un nouveau grand télescope Dobson de 406 mm pour observer le beau ciel de La Martyre.

Et comme chaque année, Alnitak participe au **Jour de la Nuit** <<http://www.jourdelanuit.fr>>, manifestation de sensibilisation à la préservation du ciel nocturne, en organisant une soirée gratuite d'observation du ciel d'automne à l'oeil nu et aux instruments le **samedi 8 octobre dès 20h30**, si la météo le permet.

Le lieu d'observation (vraisemblablement **sur le site habituel de La Martyre**) sera confirmé d'ici ce weekend sur <http://www.jourdelanuit.fr> ainsi que sur notre site internet, où figurent les dates de nos activités : <http://www.astrosurf.com/alnitak>



Club des Bruyères de La Martyre Tréflévénez

Comme l'année passée, quelques personnes du club de La Mignonne du Tréhou, se sont jointes au club des Bruyères, pour notre sortie d'été.

C'est donc un groupe de 48 participants qui s'est retrouvé, à 10h, le mardi 6 septembre à Riec sur Bélon.

Pour la première visite nous nous sommes regroupés sous les ombrages dominant la rivière du Bélon et face au « château des huitrières du Bélon » pour écouter notre guide. Nous avons pu suivre, avec intérêt, l'histoire du développement de l'huitre plate, à partir des huitres sauvages, leur exploitation, leur sélection,, leur affinage, leur commercialisation depuis 1864, et jusqu'à ce jour, pendant 5 générations. Tous ceux qui l'ont souhaité ont pu déguster une (ou plusieurs) huitres, avant de rejoindre la cidrerie du « pressoir du Bélon »

Nous avons pu voir les vergers à pommes, les pressoirs, les cuves, et le magasin

Depuis 20 ans, la cidrerie familiale « Au Pressoir du Bélon » élabore ses produits à partir de ses vergers, en production raisonnée, AOC, sur 5 hectares.

Après une dégustation générale, il était temps de gagner le restaurant « l'auberge de Toulfoën » pour le repas de midi. Excellente auberge, excellent repas, qui nous a requinqués pour arriver au château de Kernault, à Mellac. Nous étions attendus dans cet imposant domaine restauré par le Conseil Général. C'est sous un chaud soleil que nous avons fait la visite de l'extérieur du manoir et de l'intérieur des différentes pièces.

Un café, un « coup de cidre » dans le grand parc et il est temps, déjà, de reprendre le car pour La Martyre.



Le groupe devant le manoir de Kernault

**Kig ha Farz du club : le dimanche 16 octobre à midi, à la Maison du Plateau,
sur place ou à emporter :12€**

**Assemblée générale le samedi 10 décembre à 10h30 à la Maison du Plateau,
suivi du repas**

La Martyre

Ar Merzher Salaün

Vous l'avez constaté sur les panneaux de signalétique bilingue, le nom de notre commune est en français : LA MARTYRE
en breton : AR MERZHER SALAÜN.



Le nom breton fait référence à SALAÜN , Salomon en français, qui est le Saint Patron de l'église.

Qui était Saint Salomon ? Pourquoi est-il vénéré à La Martyre ?

Les pages qui suivent tâchent de lever une partie du voile.....

Salomon

Les renseignements sur ce roi du IXème siècle ne sont pas abondants.

L'avènement de Salomon au trône intervient dans un climat de tension dans les relations qu'entretennent les bretons avec les francs.

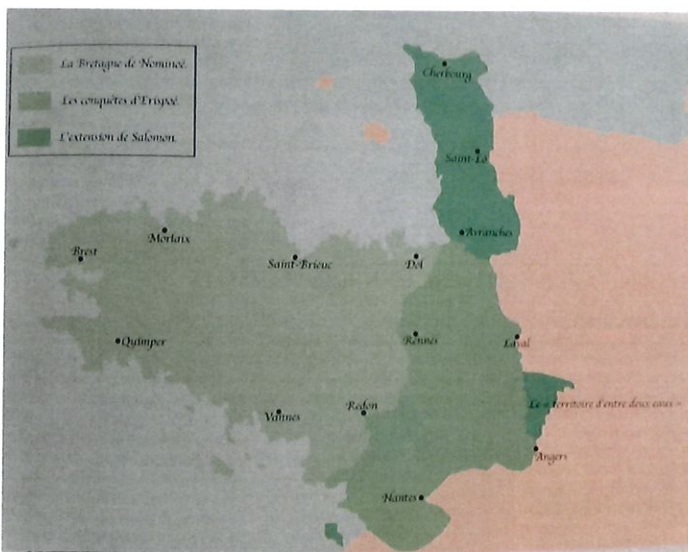
En effet, dans sa volonté de soumettre la marche de Bretagne à l'Empire Franc, Louis le Pieux, empereur carolingien (814-840), adopte une tactique pensant efficace et pacifique, et confère alors à Nominoë, comte de Vannes, le grade de *missus* c'est-à-dire « d'envoyé ». Nominoë, descendant d'une puissante famille depuis longtemps fidèles aux carolingiens, se voit octroyer des pouvoirs quelque peu étendus. Il a en effet le droit de convoquer les plaids, mais obtient également un droit de regard et de contrôle sur l'activité des évêques et des agents de l'administration carolingienne. Afin d'éviter des combats et de favoriser la paix en Bretagne, Nominoë s'attache à servir loyalement Louis Le Pieux puis Charles le Chauve, en s'engageant notamment au côté du nouveau roi dans une conquête de territoire contre le frère de ce dernier, Lothaire. Par leur victoire, le roi breton reçoit d'importants domaines et la Bretagne apparaît alors intégrée au Royaume de Francie Occidentale. Mais en réalité le « père de l'indépendance » est en train de s'affranchir et non de servir la couronne franque, et cela par le renforcement de la présence bretonne en terre franque par l'implantation de l'abbaye de Redon.



Statue de Saint Salomon représentée avec un sceptre à la main, une couronne royale et un glaive en son flanc son martyre, niche du maître-autel de l'église de La Martyre

La Bretagne cesse d'être une terre d'Empire lorsqu'en 843, Nominoë envoie son fils Erispoë tuer son adversaire nantais, Renaud d'Herbauge, ce qui déclenche les hostilités avec Charles le Chauve, illustré par la bataille de Ballon en 845 (victoire des bretons). Le « schisme breton » résulte alors de cet affrontement, Nominoë révoque les 5 évêques francs (pour cause de simonie¹) et les remplace par des bretons. Cependant, il se heurte au Pape Léon III qui soutient les francs car eux obéissent à la règle monastique de St Benoît, tandis que les bretons suivent la règle monastique irlandaise. Les nouveaux évêques sont rapidement excommuniés par le pape. Ce schisme constitue donc une affaire politico-religieuse plutôt que purement religieuse car la destitution autoritaire -c'est-à-dire en dehors des règles canoniques- des évêques francs accusés de simonie par les bretons, montre en réalité, chez ces derniers, le désir d'accroître l'autonomie de la Bretagne envers le clergé et les princes francs. Une affaire qui se résoudra sous le règne de Salomon, lui, restituera les évêchés aux clercs bretons.

De 851 à 857, Erispoë règne dans la continuité de son père en dominant encore une fois l'armée franque lors de la bataille de Beslé en août 851, Charles le Chauve se voit contraint de reconnaître officiellement le pouvoir du grand chef breton, Erispoë devient roi de Bretagne (accord d'Angers = acte de naissance de la Bretagne historique). Mais « en l'an 857, Erispoë fut tué par Salomon et Alcamar, bretons comme lui, avec lesquels il était en désaccord. Ils l'attaquèrent lâchement et, faisant preuve de ruse, ils le tuèrent sur l'autel tandis qu'il invoquait la protection de Dieu. Salomon, saisissant la couronne, objet de son ambition criminelle, la plaça sur la tête. » Annales de Saint-Bertin.



Carte présentant la marche Bretagne, les annexions du IX^{ème} siècle. Page 55 Journal de Bretagne, Larousse, 2001.



La statue Saint Salomon, sur l'autel du transept, à Langoëllan vient de l'église de l'ancienne trêve voisine Ar Merzer.

Les annexions de Salomon amènent la Bretagne à adopter l'administration inspirée du royaume voisin. Elle est divisée en sept comtés. Chaque comte assure des fonctions de police, de justice, de perception de taxes et péages, etc. Ces territoires sont également soumis à l'autorité des évêques.

Salomon, un homme de conquêtes et de foi

Devenu par ce meurtre, maître de la Bretagne, Salomon reprend la lutte contre Charles le Chauve (840-877) en s'alliant à des seigneurs révoltés contre celui-ci, ainsi qu'à des envahisseurs normands. Face à la résistance de l'armée bretonne, le roi carolingien préfère recueillir la paix, et, finalement, moyennant son hommage² au roi de Francie Occidentale, Salomon obtient, par le traité d'Entrammes en 863, un territoire situé entre la Mayenne et la Sarthe; l'Entre-Deux-Eaux. Mais excédé par les violentes incursions Normandes favorisées par Salomon, Charles le Chauve le menace encore d'une guerre, alors, non sans proposer une ouverture diplomatique, Salomon dépêche à Compiègne son gendre Pascweten en 867. En échange d'un serment de fidélité et de paix de la part du souverain breton, Charles lui cède le Cotentin.

Sur le plan de l'organisation ecclésiastique, la Bretagne dépend de la métropole³ de Tours. Mais pour mieux contrôler son clergé et ainsi accroître ses pouvoirs, Salomon décide d'établir un évêché à Dol. La papauté ne reconnut pas ce coup de force (sauf en 1076 où le pallium fut accordé à Dol pendant 100 ans).

¹ Vente ou achat de biens spirituels ou de charges ecclésiastiques

² acte par lequel un vassal promet fidélité à un seigneur au cours d'une cérémonie

³ ville qui possède un siège d'archevêque

La mort du roi



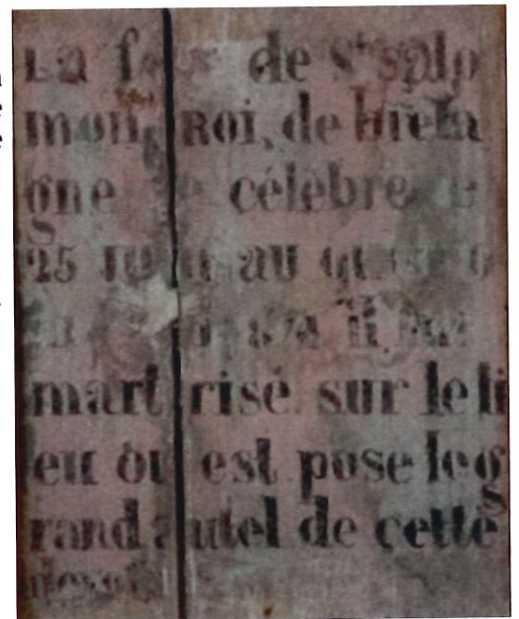
« La tradition apprend toujours qu'on tint à placer l'autel majeur à l'endroit même où Salomon avait reçu le coup mortel afin que cet autel put être appelé en toute vérité la confession de Saint Salomon » Dom Plaine, *Salomon, roi de Bretagne*, 1895.

Par sa ferme autorité, Salomon excédait la noblesse et c'est pour cela qu'il fût assassiné. Salomon a été inhumé au monastère qu'il avait fondé, celui de Saint-Maxent où sa femme y reposait déjà. Suite aux invasions Normandes, ses reliques ont été transférées à Pithiviers. Salomon voulait régner au nom de dieu, il était protecteur des églises et des monastères tels que ceux de Redon, Saint-Méen, Paimpont ou Saint-Maxent, et pour cela était considéré comme un homme de foi. Et bien qu'il ait tenté d'obtenir l'indépen-

Panneau en bois du côté nord de l'autel de l'église Saint Salomon à La Martyre, où il est écrit : La f(oi) de St Salomon Roi de Bretagne (...) célèbre le 25 juin au (...) 874 mart(y)risé sur le lieu ou est pose le grand autel de cette (...)*.

* texte manquant

Meurtre du roi Breton bas-relief de l'autel de l'église Saint Salomon, La Martyre.



Représentation de Saint Salomon en soldat, statuaire de la chapelle Saint-Antoine à Ploudiry.

Galleg–Brezhoneg

La Martyre, terre d'un meurtre royal ?

Le récit de son meurtre trouve sa principale source dans les *Annales du monastère de Saint-Bertin*, traduit et rapporté par Le Baud et La Borderie : « En l'an 874 des bruits assez incertains annonçaient tantôt la maladie, tantôt la mort de Salomon, Duc des Bretons. Mais pendant que le roi Charles était à Compiègne au mois de juin 874 on sut avec certitude qu'il était mort dans les circonstances suivantes. Les principaux seigneurs de Bretagne, entre autres Pascweten, Wrwant, Wigon fils de Rivelen, l'ayant attaqué (...), maltraités (...) et le retinrent prisonnier. Mais Salomon ayant pu leur échapper s'enfuit dans le pays de Poher (...) et se réfugia dans un petit monastère, (...) ils lui crevèrent les yeux ». A son tour il subissait la loi du talion. La *Chronique de Nantes*, et celle de *Saint-Brieuc*, repris par Dom Lobineau et d'Argentré, placent l'assassinat « auprès de Brest ».

La localisation du monastère et du meurtre est difficile à connaître. Le pays du Poher n'est pas très éloigné de La Martyre. Après les traductions des sources, des études toponymiques et philologiques, des versions s'opposent. Alain Bouchard dans *Grandes chroniques de Bretagne* (1514) et Albert le Grand, dans *Vie des Saints* (1636) placent son meurtre à l'Abbaye de Saint-Sauveur de Plélan, tandis que François Le Lay, dans *Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* (1924), le place à Langoëlan. Le cartulaire de Landévennec ne fait pas allusion à un *monasterium* à La Martyre, mais il pourrait avoir été détruit par les ravages Normands.

La *chronique de Saint Bertin* fourni un récit sur fond de légende autour de la mort du roi : un évêque aurait eu le temps de venir communier Salomon avant qu'il ne rende son dernier souffle, et le défunt

AR MERZHER, un douar ma oa bet muntret ur roue ?

Danevellet eo muntr Sant Salaun e-barzh *Annales du monastère de Saint-Bertin* dreist-holl. Troet hag embannet e oant bet gant Le Baud ha La Borderie: « Er bloaz 874 en doa redet ur brud diasur a-walc'h : pe e oa klañv, pe e oa marv Salaun, Dug ar Vretoned. Met pa oa ar roue Charlez e Compiègne, e miz Even 874, e oa bet gouezet hep mar ebet e oa marvet an dug en degouezhiou-mañ : aotrouien bennañ Breizh, Paskwezhen, Gurvan, Gwien mab Riwalen, e-touez re all, o doa taget (...), gwallgaset (...) ha prizoniet anezhañ. Met gallet en doa Salaun tec'hel kuit d'ar Poc'hêr (...) ha kavout repu en ur manati bihan, (...) ha toullet o doa e zaoulagad ». Diwaskañ a rae lezenn an heñvel-boan d'e dro. E *Kronik Naoned* hag en hini *Sant-Brieg*, meneget gant Dom Lobineau ha d'Argentré, e konter e oa bet muntret « tost da Vrest ».

Diaes eo gouzout pelec'h e oa ar manati ha pelec'h e oa bet muntret ar sant. N'emañ ket ar Poc'hêr gwall bell diouzh ar Merzher. Goude bezañ troet an teulioù - studiadennoù war an anvioù-lec'h ha testennoù kozh - ne oa ket a-du an istorourien an eil re gant ar re all. Kontañ a rae Alain Bouchard e-barzh *Grandes chroniques de Bretagne* (1514) hag Albert le Grand, e-barzh *Vie des Saints* (1636) e oa bet graet ar muntr en Abati ar Salver e Plélan. Padal, François Le Lay, e-barzh *Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* (1924), a gonte e oa bet graet e Lanwelan. E levr-dielloù Landevennec ne reer ket anv eus ur *monasterium* er Merzher, met marteze e oa bet drastet gant an Normaned.

Arrêt sur images 3^{ème} trimestre 2016



La rentrée des classes à l'école publique : 80 élèves sont scolarisés dans 3 classes de l'école primaire de La Martyre et 46 enfants dans 2 classes de l'école maternelle de Ploudiry



79 élèves répartis dans 4 classes sont scolarisés à l'Ecole St Joseph



Fête du quartier du Keff

Remise des prix du jeu de l'été :

Le chemin de contournement du bourg mesure d'après Mickaël Vaillant 184 844 cm. 20 personnes ont participé au jeu.

1^{er} prix (un bon de 50 € au Pégase) : Katrin Stéphan ⇒ 184 640 cm

2^{ème} prix : Henri Toullec (un repas au restaurant du Keff) ⇒ 185 604 cm

3^{ème} prix : Hugo Martinho (un repas au restaurant l'Auberg'ine à Ty-Croas) ⇒ 186 000 cm